

Session extraordinaire du conseil municipal de Rivière-Héva, tenue mercredi le 7 août 2013, à l'édifice municipal de Rivière-Héva à compter de 17h30, sous la présidence de Monsieur Réjean Guay, maire, à laquelle sont présents :

Madame et Messieurs les conseillers suivants :

Ginette Noël Gravel
Jean-Guy Lapierre
Charles Desrochers
Roger Trudel

Madame la conseillère Doris Turcotte est absente.

Suite au consentement unanime des membres du conseil municipal présents sur le territoire de la municipalité de renoncer à l'avis de convocation et qu'en vertu de l'article 157 du Code municipal, malgré les articles précédents, le défaut d'accomplissement des formalités prescrites pour la convocation d'une session du conseil ne peut être invoqué lorsque tous les membres du conseil présents sur le territoire de la municipalité y ont assisté.

Madame Sylvie Thibodeau, secrétaire-trésorière adjointe par intérim est présente.

Formant quorum, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance.

2013-08-207 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël Gravel et unanimement résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

2013-08-208 Avis de motion pour un projet de règlement pour augmenter la zone de protection dans la gravière

Monsieur le conseiller Charles Desrochers donne maintenant avis de motion pour un projet de règlement qui augmenterait la zone de protection dans la gravière pour que tous les autres travaux n'affectent pas l'exploitation

Adoptée

2013-08-209 Procédure pour le trappage

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël Gravel et unanimement résolu de donner des nouvelles directives à l'inspecteur en voirie pour qu'il surveille et fasse un suivi des ponceaux, plus particulièrement ceux du des Chemins des Merles et des Cygnes ainsi que le Chemin du Lac Malartic. Être plus vigilant. Le trappeur sera payé 100\$ du castor au Lac Mourier (moins de 20 km) et 125\$ du castor (plus de 20 km) avec preuve à l'appui.

Adoptée

Questions du public

Aucune question

2013-08-210 Levée de la séance

À 18h00 il est proposé par monsieur le conseiller Roger Trudel et unaniment résolu que la séance soit et est levée.

Adoptée

Réjean Guay
Maire

Sylvie Thibodeau
Secrétaire trésorière adjointe par intérim